

par la FEDITO *

Depuis début mars, Madame Margriet Hermans, députée au Vlaams Raad, lance ses idées concernant la «*prévention des drogues*» ⁽²⁾. Il s'agirait d'une part d'une stérilisation, volontaire et temporaire, des toxicomanes et d'autre part, d'un enfermement dans un centre de sevrage suivi d'un accompagnement obligatoire durant plusieurs années.

Ces propositions montrent la vision d'un certain monde politique face aux consommateurs de drogues : des délinquants voire des criminels à incarcérer, des malades mentaux à enfermer et à soigner (dans un premier temps) pour les protéger d'eux-mêmes et protéger la société. Considérés irresponsables, il faut les contraindre. Que certains envisagent même de le faire au mépris de l'intégrité physique de ces personnes démontre le peu de respect accordé à leur humanité. En effet, on ne peut considérer comme «*volontaire*» une décision prise sous contrainte judiciaire avec comme seule alternative un séjour en prison.

Aujourd'hui, malgré son coût humain et financier ⁽³⁾ important, l'échec de la guerre à la drogue... et aux drogués est pourtant patent. Madame Hermans le constate aussi mais, paradoxalement, propose encore davantage d'enfermement. Enfermement pour les usagers de drogues dures, placement de leurs enfants en famille d'accueil, stérilisation, c'est à dire aussi l'enfermement dans un statut d'incapacité et d'irresponsabilité.

Aider ces personnes en détresse, ce que tout le monde affirme souhaiter, passe-t-il par l'exclusion, l'enfermement, la contrainte, le recours à des traitements de «*sous-hommes*» ? Réalise-t-on qu'un tel durcissement des sanctions («*pour les aider*») aura pour conséquence première un durcissement symétrique de la capacité de la population à les insérer ? Ces mesures vont ainsi surtout les exclure encore davantage. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui est en train de se passer sous nos yeux concernant «*les jeunes*» : pour réagir à des cas de violence isolés, l'État est en train de mettre en place des dispositifs de contrôle et de contrainte démesurés sans véritablement s'attaquer à leurs causes.

D'ailleurs, on constate une fois de plus que le volet préventif des usages problématiques n'est pas abordé par le politique. Nos responsables n'ont-ils plus que la répression, le contrôle et l'enfermement comme solutions aux différents problèmes de la société ? Actuellement, la prévention, pourtant présentée comme prioritaire ⁽⁴⁾, ne reçoit que 4% des moyens ⁽⁵⁾ dévolus à la politique des drogues en Belgique.

Soyons clair : l'enfermement, carcéral ou médical, n'a pas réglé et ne règlera pas la question de l'usage de drogues. Rappelons que les toxicomanes sont et demeurent des êtres humains à part entière, disposant de l'usage de leur raison malgré leur consommation de drogues ⁽⁶⁾. Dès lors, ne conviendrait-il pas d'éviter les a priori sur leurs difficultés et sur les problématiques qu'ils vivent ? Un peu comme dans l'expérience liégeoise de distribution contrôlée d'héroïne où l'État se fait (pour une fois) violence en ne subordonnant pas d'office son aide à l'arrêt de la consommation.

Pour améliorer durablement la situation, ne conviendrait-il pas que l'autorité publique, et, reconnaissons-le, une bonne part de la population, changent le regard qu'elles portent sur les consommateurs de drogues et écoutent l'expertise des professionnels des soins et de la prévention ? Peut-être faut-il commencer par créer un lieu où débattre de façon méthodique de telles questions ⁽⁷⁾ ?

Comme le grand public, nos responsables politiques perçoivent ce phénomène d'assez loin. Tant les professionnels qui côtoient au jour le jour les usagers de drogues que ceux qui analysent l'évolution, l'étendue et la nature profonde des situations disposent d'un savoir utile à la prise de décision politique. Sachant qu'il faut apporter des solutions diversifiées à des situations très différentes les unes des autres.

Changer de méthode pourrait éviter à l'avenir les fausses solutions à ces vrais problèmes. Commencerait alors une nouvelle approche du phénomène. Plus respectueuse de l'être humain, plus citoyenne et, au final, faisons-en le pari, plus efficace.

* Fédération Wallonne des Institutions pour Toxicomanes.

(1) Texte publié comme «Carte Blanche» dans le journal *Le Soir* du 28 mars 2007.

(2) Cf. aussi son site www.margriet.be

(3) La répression coûterait chaque année plus de 98 millions et les soins, bien souvent contraint par la justice, 72 millions. In, *La politique des drogues en chiffres*, De Ruyver, Pelc, Casselman, Service Public fédéral de Programmation Politique Scientifique, 2004.

(4) Cf., par exemple, «Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir ? Le gouvernement fédéral plaide donc pour une politique de prévention efficace», in *Note politique de janvier 2001 du gouvernement fédéral relative à la problématique de la drogue*.

(5) In, *La politique des drogues en chiffres*, De Ruyver, Pelc, Casselman, Service Public fédéral de Programmation Politique Scientifique, 2004.

(6) La question reste de découvrir le sens, l'utilité de cette consommation pour ces personnes.

(7) À ce propos, le pays attend depuis 2001, la création de la cellule politique «Drogues» rassemblant tous les acteurs concernés annoncée dans la Note du gouvernement.